



Passée cette rentrée 2013-2014, je voudrais d'abord saluer parents et

enseignants et leur dire ma satisfaction d'accueillir au sein de l'école de leur village ces 313 petits écoliers de notre République, appliqués et concentrés pour le meilleur de leur vie d'enfant.

Oui, cette rentrée fut passionnante et riche d'une vision positive avec l'agrandissement de notre école maternelle pour l'instant sans aucun retard constaté. Puis, dans quelques semaines, nous passerons de l'annonce à la réalisation de la Place Nelson Mandela, cœur de notre village.

J'ajoute à ces deux programmes importants, l'extension de notre réseau d'assainissement collectif sur le chemin de Granaudy dont les travaux devraient démarrer à la fin de l'année.

J'ai également le plaisir de vous informer de l'adoption de notre PLU, validé par les services de l'État qui confortent notre vision d'ensemble et l'intérêt collectif de cette démarche. Ainsi les julirosiens qui attendaient avec impatience cette autorisation de mener à bien leur projet de construction pourront se réjouir de pouvoir enfin le réaliser.

Le mardi 17 septembre dernier, nous inaugurons la stèle « Place de la Paix » à Saint Julien en présence de nombreuses personnalités et pas moins de trente porte-drapeaux. Moment fort et plein d'émotion comme une borne posée dans le jardin de notre mémoire et de notre village. Nous avons rendu hommage, à cette occasion, à Monsieur Olewski qui aurait aimé assister à cette

Réalisation de la place " Cœur de village "

Dernière réalisation de notre mandat, cet aménagement n'en est pas pour autant le moins important.

En effet, plus qu'un simple parking, cette réalisation, financée par notre budget communautaire, *Vivre en Cévennes* ayant la compétence pour ce type d'aménagement, doit s'imposer comme place de village, en s'appuyant sur l'espace Nelson Mandela, point de chute des activités associatives et culturelles.



Un espace est donc dédié au stationnement, mais il faudra aussi apprendre à stationner « autrement » les jours de grande affluence. Le parking réalisé au rond point des écoles jouera dans ces moments là un rôle complémentaire.

Aujourd'hui très utilisé aux heures de sorties des écoles, les visiteurs devront également prendre l'habitude de s'y rendre pour les événements organisés à l'espace Nelson

Mandela. L'espace stationnement de la nouvelle place conserve toutefois 60 places.

Le parvis devant le complexe est lui agrandi de 700 m2 environ, permettant ainsi de réaliser une esplanade.

Cet espace large et ouvert permettra de pouvoir se rassembler, d'organiser des activités (marchés, fêtes, animations...) dans un espace sans circulation de véhicule.

journée et qui l'avait appelée de ses vœux.

Cependant cette intense activité communale ne saurait faire oublier les craintes pour nos communes, les cœurs battants de notre République.

Ainsi, à l'heure où se profilent les élections municipales, force est de constater la fragilité de cet échelon pourtant irremplaçable lorsqu'il s'agit de mettre en valeur les pratiques démocratiques de proximité.

Pour étayer ces craintes, il n'est que de mentionner le projet de transfert de la compétence urbanisme vers les intercommunalités qui, si on laisse faire, deviendront obligatoirement compétentes en matière d'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU).

Oui, plus que jamais, cette rentrée demande application et concentration, à l'instar de nos petits écoliers qui nous montrent la voie. Il est bon parfois, que les « grands » prennent appui sur les « petits » pour être à leur écoute, protéger leur environnement et leur cadre de vie, et recevoir à l'occasion quelques leçons.

Serge Bord,
Maire de Saint Julien les Rosiers



Cette zone fera le lien avec une autre où piétons et cyclistes, pourront circuler en toute sécurité entre la salle et les administrations (écoles, mairie, poste). Une fontaine pourra y prendre place, des espaces seront dédiés aux activités ludiques des petits comme des grands. Un emplacement à proximité du complexe est d'ores et déjà prévu pour la mise en place d'un théâtre de verdure.

Les revêtements par zone seront adaptés à l'utilisation mais délimiteront les espaces en gardant un aspect esthétique et architectural (pavés, bétons imprimés et enrobés pour le parking).

L'éclairage public a lui aussi été pensé pour qu'une ambiance différente soit perçue.

Pour pouvoir mettre en musique l'ensemble de ces idées, nous avons fait appel à une équipe pluridisciplinaire comprenant un cabinet d'architecture (AIC à Alès), un bureau d'études VRD (CEREG à Alès) et également pour l'éclairage public (CEDRE à

Alès). Cette équipe a assuré la conception de l'ensemble mais aura également le suivi des travaux.

D'un point de vue financier, cette réalisation est assumée par la communauté de communes Vivre en Cévennes avec l'aide du Conseil Général du Gard (110.000 € au titre du FDE) et de la Région Languedoc Roussillon (91.000 €).

Le montant des travaux est estimé à un peu moins de 400 000.00 € HT qui se répartit en une tranche ferme de travaux et deux tranches conditionnelles (Avenue Mimosas et parvis du complexe).

Notre ambition sur cet aménagement est forte, il doit dès sa mise en service remplir le rôle d'une place de village où il fait bon se retrouver...

La proximité des lieux de vie (écoles, mairie, espace Nelson Mandela) devrait l'aider naturellement (et rapidement nous l'espérons) à remplir ce rôle.



Une réunion publique d'information à propos de la place « Cœur de village » aura lieu le mardi 26 novembre à 18h30 à la salle polyvalente pour présenter le projet et son calendrier de réalisation.

PLU (Plan Local d'urbanisme)

Il est applicable depuis le 3 août 2013

Après son approbation en conseil municipal le 27 juin dernier, le PLU de Saint Julien les Rosiers est applicable depuis le 3 août 2013. Le contrôle de légalité de la préfecture du Gard a contrôlé le PLU dernièrement et l'a validé en spécifiant que le document répond de façon satisfaisante aux demandes formulées par les services de l'État.

Ainsi désormais toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées après le 3 août 2013 sont instruites sous la réglementation du PLU.

Nous avons mis en ligne sur le site internet de la mairie dans la rubrique téléchargement URBANISME, les différents règlements de zone du PLU avec le plan de zonage.

Le service urbanisme est ouvert au public le mardi et le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Le service est fermé le lundi et le mercredi. M. Henri Lazarewicz, adjoint à l'urbanisme reçoit les vendredis après-midi sur rendez-vous.

Vie communale TRAVAUX

Travaux à l'école maternelle

L'extension de l'école maternelle se poursuit sur un rythme de croisière qui n'accuse aucun retard au moment où nous écrivons ces lignes.



Démarrés au mois de juillet, après la fermeture de l'école, les travaux d'ouverture de la classe qui jouxte le nouveau bâtiment ont été menés à bien. De la même façon, la mise en forme des fondations selon les normes de sécurité demandées, s'est faite avant le départ en congés des salariés de l'entreprise Mendez.

Fin août, les travaux ont repris avec toujours autant de sérieux et de constance. Ainsi après le coulage de la dalle (effectuée selon les méthodes modernes), et les différents raccordements, place maintenant au montage des murs.

Les vacances de la Toussaint permettront à l'entreprise Mendez et aux autres entrepreneurs à qui nous disons un grand merci pour leur réactivité, d'intervenir pour assurer les ouvertures et les liaisons nécessaires entre le nouveau bâtiment et l'existant.

Voir une grande grue sur notre commune, cela signifie du travail pour le secteur du bâtiment. Preuve s'il en est de l'importance des collectivités dans la lutte contre le chômage à travers leurs projets d'investissement, toujours structurants.

Travaux sur les groupes scolaires



Cet été, comme chaque année, le service voirie est intervenu au sein des groupes scolaires tant en élémentaire qu'en maternelle : reprise de certaines peintures dans les couloirs (surtout en élémentaire) ainsi que dans les classes. Ces travaux ont été moins importants en maternelle en raison des travaux d'agrandissement.

Des étagères ont été réalisées et des tables achetées pour répondre à la demande du corps enseignant ainsi que de nombreux petits travaux d'entretien pour maintenir des lieux d'accueil corrects et agréables pour les enfants. Ces interventions viennent compléter les travaux réalisés tout au long de l'année scolaire par les employés qui font preuve, dans cet exercice, de leurs nombreuses compétences sans oublier le service entretien qui a profité de la période estivale pour effectuer en profondeur un gros travail de nettoyage.

La rentrée s'est bien déroulée à Saint Julien les Rosiers

Cela fait maintenant bientôt 2 mois que les enfants de Saint Julien les Rosiers ont repris, comme leurs pairs, le chemin de l'école.



EFFECTIF : 313 élèves

- École maternelle Émile Bedos
108 élèves
- École élémentaire Pierre Perret
205 élèves

Ce jour là, 3 septembre, l'ambiance était un peu tendue à l'école maternelle Émile Bedos, surtout chez les tout petits qui entraient pour la première fois dans leur salle de classe. Mais dans l'ensemble, cela s'est bien passé : pas de cris ni de pleurs, les enfants ont été accueillis avec le sourire par une équipe enseignante et des Atsem souriantes qui ont su les rassurer. Les parents sont repartis sans doute plus détendus qu'ils n'étaient arrivés et la première journée d'école a pu commencer.

À l'école élémentaire Pierre Perret, l'accueil s'est déroulé dans la cour en présence des enseignants et des élus. Monsieur le Maire Serge Bord a tout d'abord pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux enfants et les encourager dans leur scolarité, il a remercié l'équipe enseignante ainsi que le personnel de cantine et de garderie, les employés municipaux ainsi que Chantal, notre bibliothécaire et Loïc, policier municipal pour leur engagement auprès des élèves tout au long de l'année.

Monsieur Amato, Directeur de l'école a ensuite souhaité la bienvenue à tous les élèves et en particulier à ceux qui rentrent en CP, et qui, sans doute avaient un peu le trac de commencer la « grande école ». Il a ensuite tenu à remercier chaleureusement les équipes de ménage et de voirie qui ont effectué durant

l'été un toilettage complet des bâtiments permettant à chacun de commencer l'année dans une école « propre et rangée ». Après quelques informations concernant le fonctionnement de l'école (réunions de rentrée, cantine, ...) il a conclu en insistant sur les valeurs transmises par l'école : le respect, la ponctualité, le civisme, ... qui participent à la construction du citoyen de demain et sur le partenariat important et nécessaire existant entre l'école, la municipalité et l'association des parents d'élèves.

Après la présentation des enseignants, des assistantes de vie scolaire et de la nouvelle secrétaire, Corinne Spézielle qui a pris ses fonctions cette année, l'appel a eu lieu et les enfants ont suivi leurs enseignants respectifs pour entamer cette première journée.

Nous accueillons cette année une nouvelle enseignante à l'école maternelle Émile Bedos, M^{me} Maëva Forre qui prendra en charge les grandes sections et deux à l'école primaire Pierre Perret, M^{me} Céline Limousin pour les CE2-CM1 et M^{me} Anne Duclos pour les CM1-CM2. Nous leur souhaitons la bienvenue, une intégration sereine dans nos écoles et adressons à tous les enfants et leurs enseignants nos vœux de réussite pour cette nouvelle année tant dans le domaine scolaire que dans celui des apprentissages de la vie en collectivité et de la citoyenneté.

CANTINE et GARDERIE au service des enfants

Les tickets de cantine et de garderie sont en vente à la mairie. Leur prix dépend du quotient familial. Se renseigner en mairie.

CANTINE SCOLAIRE



Notre cantine dont le succès ne se dément pas est fréquentée en moyenne par 110 à 130 enfants dont presque 30% d'élèves de l'école maternelle.

Encadrés par 5 membres du personnel communal, les enfants se répartissent en deux zones distinctes, marquées depuis la rentrée par des rideaux qui divisent ainsi l'espace et limitent le bruit grâce à leur pouvoir d'absorption phonique.

Les conditions sont ainsi réunies pour que les enfants passent leur pause méridienne (moment important de la journée) dans un plus grand calme.

GARDERIE



Le service garderie proposé par la municipalité est reconnu par de nombreux parents.

Ouverte à 7h30 le matin, la garderie permet à une quarantaine d'enfants d'attendre l'ouverture du groupe scolaire encadrés par 4 membres du personnel qui assurent la surveillance et proposent aux enfants des jeux et des activités.

À 11h30, la garderie est moins fréquentée puisque seulement une quinzaine d'enfants s'y retrouvent mais le soir, de 16h30 à 18h30, elle accueille une soixantaine d'enfants.

Ceux-ci sont alors répartis en deux lieux : la salle petite enfance pour les petits et la salle bois pour les grands, toutes deux situées à proximité du groupe scolaire.

RYTHMES SCOLAIRES



RYTHMES SCOLAIRES



En ce début d'année scolaire, il faut savoir que seulement moins de 15 % des communes ont mis cette réforme en pratique, ce qui traduit une grande inquiétude chez les élus de tous bords, tant au niveau organisationnel qu'au niveau financier. Pour les communes qui l'ont initiée, la mise en place d'un projet éducatif territorial suppose souvent la participation fi-

Notre commune a demandé le report de la réforme sur les rythmes scolaires, considérant qu'elle était de nature, en l'état, à amplifier les inégalités, à engendrer plus de fatigue pour les enfants et à fragiliser l'école de la République, contrairement à ce que l'on entend dire par les sources officielles.

nancière des parents pour des activités sportives ou culturelles limitées dans le temps et qui n'impactent pas tous les enfants.

Et maintenant ?

Qu'allons nous faire ?

Nous allons consulter toute la communauté éducative, des enseignants aux parents, collectif, associations, partenaires, élus. Nous prendrons aussi l'avis des autres communes,

en particulier celles de notre communauté pour envisager un fonctionnement harmonieux et cohérent, donc égalitaire.

En instruction civique, on apprend aux enfants à ne pas être des « moutons de Panurge » et à développer leur sens critique. Cette règle s'applique aussi et pour le moins aux adultes responsables que nous sommes.

Inauguration de La Place de La Paix

Dans le jardin de Saint Julien, à côté de notre tilleul, arbre du bicentenaire de la révolution française, a été installée une stèle rappelant l'engagement de notre village à œuvrer pour l'avènement d'un monde plus juste, plus humain, plus fraternel qui garantisse aux générations futures cette paix chèrement acquise. Le jardin a été baptisé « Place de la Paix ».



L'inauguration a eu lieu le 17 septembre dernier, en présence de M. Jacky Valy, vice président du Conseil Général, de M. Serge Bord, Maire, de M. Aparicio, président départemental de la FNACA, de M. Pradeilles, secrétaire général de la FNACA, de M. Roger Bergogne, président de l'association des Anciens Combattants, de M. Couderc, maître de cérémonie, de M. Ferrière, représentant M. Fabrice Verdier notre député, de M^{me} Dominique Grandgirard, déléguée aux armées, de M. Amato, directeur de l'école élémentaire et de nombreux Juliroisiens.

Après avoir coupé le ruban avec M. Valy et M. Bergogne, M. le Maire, Serge Bord a déposé une gerbe au nom de son conseil municipal, imité par M. Aparicio pour la FNACA et par M. Bergogne pour les anciens combattants. Puis, il a tenu dans son discours à remercier ces générations sacrifiées qui ont permis à notre pays de vivre maintenant en paix tout en rappelant que rien n'est jamais acquis et qu'il est du devoir de chacun d'entre nous de rester vigilant : « Nos sociétés dites évoluées sont fragiles. Les jeunes générations doivent se souvenir des mécanismes universels qui conduisent à la guerre. Elles

doivent garder à l'esprit que l'humiliation, l'injustice et l'intolérance conduisent souvent dans l'impasse et la violence ». Ce devoir de mémoire est important, dans lequel chacun doit prendre sa part comme nous le demandait Guy Mocquet avant d'être fusillé : « Vous tous qui restez, soyez dignes de nous ».

M. le Maire a ensuite remercié M. Olewski qui, disparu trop tôt, était à l'initiative de cette démarche ainsi que tous les intervenants qui ont rendu cette journée possible : les employés municipaux de l'équipe voirie, M. Jouvart pour le don des blocs de granit, M. Couderc pour l'organisation de la cérémonie, M. Pradeilles pour son aide précieuse, M. Roger Bergogne et son bureau pour leur souci constant de faire de cette journée une réussite, la Peña « Los Balaios » M. Tarlier, et bien sûr nos porte-drapeaux.

Puis, nous avons ensemble, levé le verre de l'amitié, du souvenir et d'un avenir que nous espérons pacifique, en compagnie des nombreux Juliroisiens ayant assisté à cette cérémonie forte en émotion.

Un nouveau champion à Saint Julien les Rosiers



C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons appris la victoire de Loris Michel au championnat de France FSGT à Mesnil Reaume (76).

Loris, passionné de vélo comme son père et son grand-père perpétue la tradition sportive de la famille en y mettant l'art et la manière ! À 10 ans, ce jeune Juliroisien surprend par sa détermination et sa lucidité. Ainsi après nos champions de pétanque, de tennis et de natation, voici notre champion de vélo ! Bravo à Loris et à tout son entourage familial en souhaitant que son exemple fasse beaucoup d'émules sur notre commune.

RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN Bon à savoir pour les Juliroisiens

Les prochaines élections municipales qui auront lieu les 23 et 30 mars 2014 seront l'occasion d'inaugurer la loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers municipaux et des conseillers communautaires.

Il est important que les Juliroisiens soient informés de certains points de cette loi pour qu'ils puissent voter dans les meilleures conditions.

Ce qui va changer :

→ **Le scrutin de liste** appliqué jusqu'à présent aux communes de 3500 habitants et plus est **ramené aux communes de 1000 habitants et plus**. Nous sommes donc concernés.

→ **Les communes de plus de 1000 habitants voteront selon la procédure dite du « scrutin de liste à deux tours »**. Cela signifie que pour qu'un bulletin de vote soit validé, **il faut voter pour la liste entière**. Des noms rayés sur le bulletin impliqueront sa nullité.

→ **Sur le même bulletin de vote des conseillers municipaux figurera une deuxième liste de conseillers communautaires**. Cela signifie que les conseillers municipaux et les conseillers communautaires seront élus en même temps.

→ **Rappel pour notre commune :** liste de 23 conseillers municipaux composée alternativement d'un candidat de chaque sexe ; liste de 7 conseillers communautaires plus deux suppléants, composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Brèves ...

■ Bilan ÉTÉ Tranquillité Vacances

Une satisfaction certes toute relative mais bien réelle durant cet été : la baisse des cambriolages sur notre commune chiffres à l'appui. L'opération « tranquillité vacances » y est peut-être pour quelque chose avec la mission dévolue à notre policier municipal de passer régulièrement chez les propriétaires des pavillons qui en avaient fait la demande et de renseigner au retour les Juliroisiens concernés au moyen de fiches individuelles de passage. Certes, tout n'est pas parfait car nous avons eu à déplorer en particulier des vols de robots et autres appareils stockés dans les abris piscine. Notre cimetière a également subi la visite d'irresponsables et de voyous qui ont causé quelques dommages à certaines tombes familiales. Que faire devant ces actes impardonnables ? Fermer le cimetière au risque de contrarier les Juliroisiens habitués à venir se recueillir en ce lieu selon leur disponibilité ? Nous avons demandé à notre policier municipal une vigilance accrue.

■ Sécheresse

La nouvelle est arrivée un lundi matin de cette fin du mois de juillet. Notre commune est reconnue catastrophe naturelle, aléas climatique, en l'occurrence sécheresse et réhydratation des zones pour toute l'année 2012 (journal officiel du 2-08-2013). Une bonne nouvelle pour le comité de défense constitué en association et pour la quinzaine de propriétaires Juliroisiens qui avaient eu la bonne idée de solliciter la mairie sur ce dossier. Après cette annonce, un intense échange de coups de téléphones s'est opéré entre la collectivité et les propriétaires concernés pour que l'information soit diffusée à tous y compris à celles et ceux qui n'avaient pas alerté sur leur situation. En effet, la loi ne donnait que 10 jours à partir de la déclaration au journal officiel pour que les particuliers fassent une déclaration recevable auprès de leur compagnie d'assurance. Cette action concertée et coordonnée est à mettre en exergue car elle a permis ensemble d'obtenir des résultats. Un grand merci à l'association d'assistance aux assurés sinistrés et en particulier à son président Monsieur Perrier ainsi qu'au député Verdier très présent sur ce dossier.



Vivre en Cévennes

■ Du nouveau pour la ludothèque



Depuis le 15 octobre dernier, la ludothèque propose ses services dans les locaux du café des parents un mardi sur deux de 16h30 à 18h (semaines paires). Charlotte Depraetere met à disposition des jeux à utiliser sur place où à emprunter moyennant un abonnement.

■ Le RAM

(Réseau d'Assistants Maternelles)



Le RAM propose un mardi sur deux (semaines impaires) des animations pour les enfants de 9h30 à 11h30 dans la salle petite enfance.

Ces ateliers, animés par Marianne Cheutin, sont ouverts aux assistantes maternelles et aux mamans sur inscription.



les délits

SÉANCE DU JEUDI 19 SEPTEMBRE 2013

- **Approbation de convention de télétransmission ; désignation d'un prestataire**

Dans le cadre de la modernisation du contrôle de légalité, le Ministère de l'Intérieur a mis en œuvre un dispositif d'échanges dématérialisés entre l'État et les collectivités territoriales, ainsi que les établissements publics locaux. Cette procédure est censée permettre une économie de papier, de déplacements et une accélération de la procédure de transmission.

- **Subvention au Comité de jumelage Solidarité Sénégal**

Sur proposition de la commission associations, le Conseil Municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité d'attribuer une **subvention de 1.500 € à l'association Solidarité Sénégal pour le séjour 2013**, qui a impliqué une dizaine de jeunes julirosiens.

- **Subvention exceptionnelle à l'AS les Rosiers**

Sur proposition de la commission associations, le Conseil Municipal après avoir délibéré décide à la majorité d'attribuer une **subvention exceptionnelle de 500 € à l'A.S. Les Rosiers** pour pallier à l'augmentation des activités du club (nouvelles équipes, achat de matériel, etc)

- **Travaux de rénovation de la piscine**

Lot n° 2 : traitement d'eau, machinerie, déclaration procédure infructueuse

Rappel est fait aux conseillers municipaux concernant la nature des travaux à effectuer sur la piscine du Carabiol précisant que le lot 1 « Maçonnerie et divers » est terminé. Considérant les contraintes techniques nouvelles et les offres reçues non satisfaisantes, Monsieur le Maire propose de déclarer le lot 2 « traitement d'eau, tranche conditionnelle » infructueux et de relancer une procédure adaptée pour ce lot. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver l'exposé du Maire et l'autorise à lancer une nouvelle consultation pour le lot 2 « traitement de l'eau ».

- **Projet de travaux de rénovation piscine**

Lot n° 2 : traitement de l'eau - demande de subvention dans le cadre de l'enveloppe parlementaire

Ces travaux s'élèvent à 45.000 € HT.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de lancer cette opération de travaux et d'adresser une demande de subvention dans le cadre de son enveloppe parlementaire à Monsieur Verdier.

- **Location de la guinguette : réduction exceptionnelle du loyer**

Vu l'ouverture tardive de la piscine cette saison en raison des travaux et au vu de la fréquentation de la guinguette depuis le mois de juin, Monsieur le Maire propose de baisser exceptionnellement de 300 € le loyer de la guinguette, pour le mois d'août 2013.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer le loyer du mois d'août à 900 € au lieu de 1.200 € et précise que ce tarif s'applique à titre exceptionnel et non reconductible.



La Map

reprend sa saison d'hiver le 5 novembre prochain jusqu'à fin avril.



Légumes, Guillaume Prieur

CONTACT
Nathalie
06 13 62 45 19
Carole
06 29 82 82 95



Oignons doux
Fred Vidal

Des paniers sont encore disponibles avec des légumes bien sûr mais aussi des fruits, des œufs, du pain, tous produits issus d'une agriculture biologique.

Le premier mardi de chaque mois, un marché réservé UNIQUEMENT aux adhérents propose de la viande (sur commande), du vin, des fromages de chèvre et de brebis (également sur commande), de

l'huile d'olives, des herbes aromatiques, du chocolat, du café, ...

N'hésitez pas à vous joindre à nous. **Les distributions ont lieu tous les mardis soir à l'espace Nelson Mandela de Saint Julien les Rosiers entre 18h30 et 19h30.** C'est aussi le bon moment pour venir nous rencontrer et prendre des renseignements sur le fonctionnement de notre association.

LES NOUVEAUX ARRIVANTS VERSION 2013

Ils étaient une quarantaine de personnes à venir honorer cette invitation des élus de la commune en raison de leur statut de nouveaux arrivants.



Un moment important où chacun s'est tour à tour présenté avec beaucoup de simplicité et de gentillesse : jeunes couples ou retraités, venus de Normandie, de l'Est de la France, du Nord ou encore du Jura. Ils viennent enrichir notre commune, confirmant ainsi l'attractivité qu'elle exerce sur les familles qui veulent s'installer dans le sud. Une fois les présentations terminées, Monsieur le Maire et d'autres élus ont parlé de leur commune, son histoire, sa géogra-

phie, son économie, sa vie associative et culturelle, ses infrastructures. Ce fut ensuite au tour du Conseil Général de présenter le département et les aides importantes qu'il verse à la commune dans le cadre de ses compétences générales.

La soirée s'est terminée autour d'un verre où chacun a pu exprimer son plaisir d'être là, de raconter son parcours et d'entamer de fort belle manière son nouveau statut de julirosien fier de l'être.

BILLET D'HUMEUR

CITOYEN (petit billet d'humeur)

Je ne sais pas si les cours d'éducation civique font toujours partie du programme de nos écoles, mais il semble, quelques fois, qu'un petit rappel à la citoyenneté soit nécessaire.

Pour mieux me faire comprendre, je vais vous narrer la mésaventure d'une mémie (arrière grand'mère) de 87 printemps.

Comme tous les jours de la semaine, Mémie reste seule à la maison et vaque à ses occupations de jardinage et arrosage quotidiens. Il est à peu près 9 heures lorsque Mémie chute dans les escaliers de son jardin et se rompt le fémur. Mémie se rend compte rapidement que la fracture l'empêchera de se relever. Il ne lui reste qu'une seule solution : se faire entendre du mieux qu'elle peut malgré la douleur. Mais un sympathique riverain ne s'interrogera que lorsqu'il apercevra, vers 12 h 30, une ambulance des sapeurs pompiers sur les lieux.

Et oui !!! Malgré la douleur, Mémie n'a eu d'autre solution que d'attendre que sa fille rentre du travail soit trois longues heures après sa chute, heureusement il ne faisait ni trop chaud ni trop froid et surtout pas d'hémorragie.

Lorsque les secours sont sur les lieux, il est trop tard pour se demander ce qui se passe ! Sans vouloir donner des leçons, il aurait été préférable de répondre aux appels à l'aide et par conséquent de lui éviter de longues heures de souffrance. Monsieur, vous qui vouliez savoir ce qui s'était passé, vous comprendrez aisément que nous ne vous remercierons pas pour ce geste aussi peu courageux que citoyen.

La Famille de Mémie



Saison culturelle 2013-2014

L'Office Municipal de la Culture vous a concocté une saison culturelle pleine de surprises qui, nous l'espérons satisfera tous les publics. Alors à vos agendas, il y en a pour tous les goûts, pour les petits et les grands, des dates qu'il ne faut pas oublier !!!

Nous avons commencé la saison comme tous les ans par la journée du patrimoine au mois de septembre puis par la traditionnelle soirée cirque qui marque le début de la programmation.



Le 26 octobre, a vu le deuxième opus du Festival « METS L'ON MANDELA », une manifestation réalisée en partenariat avec les associations de la commune dont les bénéficiaires financent un projet pour les enfants et les jeunes du village. C'est ainsi que nous avons pu voir le 13 octobre dernier, un conte musical et interactif pour les enfants, « Le professeur Totoche », qui a été financé par les recettes du festival de l'année dernière. Cette représentation a réuni une trentaine d'enfants du village et leurs parents qui ont pu assister à ce spectacle gratuitement.

ON REMET ÇA cette année : le festival a eu lieu le 26 octobre, et nous souhaitons que cette manifestation perdure les années suivantes. C'est un moment fédérateur, convivial, qui regroupe les acteurs associatifs du village autour d'un projet commun.

SUITE DU PROGRAMME

23 et 24 novembre 2013

MARCHÉ DE NOËL

avec de nombreux artisans et animations (magicien, balade en calèche, lâcher de ballons le dimanche après-midi).

6 décembre

SOIRÉE « CINÉ-TAPAS » sur inscription en mairie.

Une projection et une discussion en présence des auteurs du film Sylvette et Roger Burgat : « *Le dynamitage du puits d'Estival, du charbon au gaz de schiste, quelle politique citoyenne ?* ».

14 ou le 15 décembre,

CONCERT DE NOËL à l'église du village.

11 janvier 2014

SOIRÉE CABARET

Spectacle *Oskar et Viktor, Opus 1* en hommage à la chanson française traitée sur le mode humoristique par deux musiciens hors du commun.

25 janvier

CONFÉRENCE SUR LES RUCHES-TRONCS EN CÉVENNES, une histoire ancienne.

Cette conférence sera donnée par Yves-Elie Laurent, président de l'arbre aux abeilles et sera suivie d'une soirée contes.

7 février

SOIRÉE THÉÂTRE en partenariat avec le Cratère qui nous proposera *Le cabaret de la grande guerre*.

Une pièce sur un thème sérieux mais traité avec émotion et drôlerie, accessible à partir de 13 ans.

du 21 au 23 mars

SALON FORTUN'ART

Notre rendez-vous annuel autour des arts plastiques qui accueillera également des conférences.

Le programme de la saison culturelle 2013-2014 est disponible en mairie.

N'hésitez pas à consulter notre site :

www.saintjulienlesrosiers.fr

Nous reprendrons également les séances de CINÉMA en partenariat avec la Communauté de Communes Vivre en Cévennes mais nous n'en connaissons pas encore les dates.

Nous vous en informerons au cours de l'année... Alors attention aux affiches pour ne pas louper les séances !!!

Soirée Cirque

Cette année encore, la soirée cirque qui a eu lieu le 28 septembre a rempli les yeux des enfants de rêves et de paillettes.



Les deux spectacles proposés en partenariat avec le Cratère, Le pôle cirque et la Communauté de communes nous ont permis, tous âges confondus, de nous évader l'espace d'un moment privilégié. Nous nous sommes envolés, avons fait du vélo sur une roue, des équilibres et surtout beaucoup ri grâce au talent de la compagnie L'appel du pied et de la Famille Goldini.

Malgré une météo fort capricieuse et pluvieuse ce soir là, nous nous sommes régalés de ce moment unique et pour être plus prosaïque également des grillades servies à l'entracte par l'APE. Une soirée une fois encore conviviale et magique qui nous a permis de nous rassembler et de partager cet instant festif de début d'année.



Conseil de lecture

Le Mec de la tombe d'à côté de Katarina Mazetti



Voilà un roman léger, tonique et drôle qui ne prend pas la tête ! Désirée a 35 ans, elle est bibliothécaire en section jeunesse et elle se rend chaque jour sur la tombe de son mari Özjan. Benny a sensiblement le même âge. Il élève des vaches et vient chaque jour sur la tombe de ses parents. C'est lui le mec de la tombe d'à côté. Ils sont aussi différents que possible. Désirée aime les lignes simples et épurées, la culture et l'opéra. Benny ne jure que par la ferme, il est un peu souillon et la tombe de ses parents est d'un kitch pas possible ! Tout les oppose. Mais quand Benny est proche de Désirée, il a comme des papillons dans le ventre. Ces deux là vont-ils pouvoir s'aimer ? Puis, un concours de circonstance fait se croiser leurs sourires et tout bascule.

Ainsi commence une relation pleine d'embûches confrontant des styles de vie diamétralement opposés. Aucun des deux n'est prêt à lâcher un peu de lest concernant ses certitudes culturelles et sociales. Leurs joutes sont croustillantes et très déterminées, leurs conversations impossibles. Pourtant, ils ont bien du mal à se passer l'un de l'autre.

On sourit souvent, même s'il est vrai que les clichés intello/paysan sont plutôt « attendus ». On s'amuse, c'est vif, léger, curieux. J'ai particulièrement aimé la fin, courageuse, pas si simple, pas complètement tranchée, sans être complètement ouverte non plus. C'est un bon roman de détente, pas méièvre du tout !

L'auteure porte un regard vif et précis sur certaines barrières sociales et culturelles sur un ton badin empli néanmoins de beaucoup de tendresse. La suite a été publiée en 2011. Vous pouvez la trouver dans notre médiathèque : *Le caveau de famille*

Brèves ...

Rentrée littéraire

La médiathèque organise sa première rentrée littéraire en partenariat avec la librairie Sauramps, le 8 novembre à 18h30, à l'espace Nelson Mandela.



Les libraires nous présenteront les livres qu'ils ont aimés, nouvellement sortis, ou encore les prix littéraires récemment attribués sans oublier les enfants à qui nous proposerons des albums et/ou des romans « ados ». Il y en aura pour tous les goûts et aussi, ce qui n'est pas le moindre, le plaisir de se retrouver autour d'un verre pour échanger ensemble autour du bonheur de lire.

Office Municipal de la Culture : il faut des bras !

Il semblerait qu'une grande partie des Juliroisienne apprécie l'offre culturelle que le village propose.

Nombreux sont ceux qui assistent à la soirée cirque organisée avec le Cratère en septembre, le marché de Noël en novembre est bien fréquenté, Fortun'art nous permet de découvrir des artistes locaux, et le méchoui du 14 juillet est dégusté chaque année par plus de 300 personnes...

Le succès de certains rendez-vous ne se dément pas, le public se fidélise et augmente même parfois. Mais pour offrir ces manifestations, organiser des spectacles, accueillir des artistes ou des techniciens, préparer les salles ou les tables... **il faut des bras !**

L'Office municipal de la Culture est une commission extra-communale : y sont présents les élus de la commission culture, mais aussi des bénévoles du village qui aiment participer aux actions culturelles, souhaitent proposer des idées. À ce titre, l'OMC a le statut d'association, avec une présidente et un vice-président, une trésorière, une secrétaire et une adjointe.

L'OMC se réunit tous les 2^{ème} mercredi du mois à 18h30 à la mairie : tous ceux qui le souhaitent ou sont intéressés peuvent venir participer. Nous recherchons des bonnes volontés et de nouvelles recrues par peur de nous « essouffler », car, comme beaucoup d'autres associations, nous manquons parfois cruellement de main-d'œuvre, ce qui épuise notre énergie. **Si vous souhaitez nous rejoindre, ou si vous êtes intéressé-e seulement par une des manifestations proposées, n'hésitez pas à nous contacter en mairie ou à venir à notre prochaine réunion, nos bras sont ouverts !**

NO
VEM
BRE

Samedi 2 novembre	Repas Boule de l'Amitié	SP
Samedi 2 novembre	Nuitée AS Les Rosiers	EM
Vendredi 8 novembre	Conférence-débat Comité de jumelage	EM
Samedi 9 novembre	Soupe St Julien en vadrouille	SP
Samedi 9 novembre	Concours de chant Le Kiosque	EM
Vendredi 15 novembre	Cinéma	SP
Samedi 16 novembre	Soirée Star Danse	EM
Samedi 16 novembre	Stage Yoga	SP
Sa. 23, di. 24 novembre.....	Marché de Noël O.M.C.	EM
Mardi 26 novembre	Réunion publique Mairie	SP
Vendredi 29 novembre	Assemblée générale Boule de l'Amitié	SP

Vendredi 6 décembre	Cinéma (tapas)	SP
Samedi 7 décembre	Nuitée AS Les Rosiers	SP
Dimanche 8 décembre	Repas des aînés Mairie	EM
Vendredi 13 décembre	Foot détente julirosien	SP
Dimanche 15 décembre	Concert de Noël Église - Foyer des Jeunes	
Jeudi 19 décembre	Arbre de Noël AS Les Rosiers	HM
Vendredi 20 décembre	Arbre de Noël A.P.E.	SP
Samedi 21 décembre	Stage Hip Hop Le Kiosque	SD
Mardi 31 décembre	Réveillon Boule de l'amitié	EM

Dimanche 5 janvier 2014	Galette des rois Drailles chemins julirosiens ...	SP
Vendredi 10 janvier	Galette des rois Boule de l'Amitié	HM
Samedi 11 janvier	Soirée cabaret O.M.C.	EM
Vendredi 17 janvier	Galette des rois A.P.E.	HM
Samedi 18 janvier	Vœux du Maire	EM
Samedi 18 janvier	Galette des rois Comité de jumelage	SP
Vendredi 24 janvier	Assemblée générale St Julien en vadrouille	HM
Samedi 25 janvier	Assemblée Générale Anciens Combattants	SD
Samedi 25 janvier	La Map Soirée galette des rois	HM
Samedi 25 janvier	Stage Yoga	SP
Vendredi 31 janvier	Galette des rois Gymnastique volontaire	HM

Samedi 1 ^{er} février	Soirée Comité de jumelage	EM
Samedi 1 ^{er} février	Boule de l'Amitié	SP
Vendredi 7 février	Spectacle Cratère <i>Le cabaret de la grande guerre</i> ..	EM
Samedi 8 février	Galette des rois A.S.C.L.	SP
Samedi 8 février	Soirée Star Danse	EM
Samedi 22 février	Stage Gymnastique volontaire	EM
Dimanche 23 février	Repas Club de l'Amitié	SP

Vendredi 7 mars	Assemblée générale Comité de jumelage	HM
Samedi 8 mars	Soirée festive AS les Rosiers	EM
Du ve. 21 mars au di. 23 mars	Fortun'Art	EM
Samedi 22 mars	Stage Yoga	SP
Mercredi 26 mars	Rencontres Hip-Hop	EM
Samedi 29 mars	Soirée œnologie St Julien en vadrouille	SP
Samedi 29 mars	Soirée dansante Le Kiosque	EM

Samedi 5 avril	Repas Gymnastique volontaire	EM
Samedi 5 avril	St Julien en vadrouille	SP
Vendredi 11 avril	Conférence OMC	HM
Samedi 12 avril	Soirée Star Danse	EM
Samedi 12 avril	Chasse aux œufs A.P.E.	Carabiol
Sa. 19 et di. 20 avril	Foire aux livres Comité de jumelage	EM

Dimanche 4 mai	Retrouvailles des Anciens de la commune	EM
Du ve. 16 mai au di. 18 mai	Représentation théâtrale A.S.C.L.	SP
Samedi 24 mai	Défilé de mode Le Kiosque	EM
Samedi 24 mai	Repas Jeune Boule de l'Amitié	SP
Samedi 31 mai	Stage Karaté	EM
Samedi 31 mai	Stage Yoga	SP

Samedi 7 juin	Gala Planète Danse	EM
Dimanche 8 juin	Vide-grenier Comité de jumelage	HM + parking
Samedi 14 juin	Gala Hip-Hop	EM
Samedi 21 juin	Fête de la musique	EM
Jeudi 26 juin	Assemblée générale Foot	HM
Samedi 28 juin	Fêtes des écoles	Cour d'école + SP + EM

PROCHAIN ÉCHO :
FÉVRIER 2014
N'hésitez pas à nous faire part
de vos remarques, réflexions
ou billets d'humeur :
infostjulien@orange.fr
www.saintjulienlesrosiers.fr

LOTOS 2013-2014

Dimanche 17 novembre	A.P.E.	EM
Dimanche 1 ^{er} décembre	Ensemble et Autrement	EM
Dimanche 26 janvier	Parti Communiste	EM
Dimanche 2 février	St Julien en vadrouille	EM
Dimanche 9 février	Conseil paroissial	EM
Dimanche 16 février	Anciens Combattants	EM
Dimanche 16 mars	Club de l'Amitié	EM

LÉGENDES DES TABLEAUX

EM : Espace Nelson Mandela
HM : Hall Espace Nelson Mandela
SP : Salle Polyvalente
SD : Salle de Danse de l'Espace Nelson Mandela

Voeux du Maire

Samedi 18 janvier, 19h
Espace Nelson Mandela



Information municipale Saint Julien Les Rosiers OCTOBRE 2013

Commission de rédaction,
membres de la commission information :
Nathalie Ardouin, Serge Bord, Daniel Brousse,
Corinne Combis, Gilbert Isoardi,
Marie-Claire Quenet, Olivier Poudevigne

Mairie Saint Julien Les Rosiers
376, avenue des mimosas
30340 Saint Julien Les Rosiers
Tél. 04 66 86 00 59 - Fax 04 66 86 83 00
Mail : mairie-les-rosiers@wanadoo.fr
infostjulien@orange.fr
www.saintjulienlesrosiers.fr

Jours et horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
ainsi que le 1^{er} et 3^e samedi de chaque mois
hors vacances scolaires

Réalisation atelier du moulin 04 66 25 77 00 - atelierdumoulin@wanadoo.fr

Ce journal
a été imprimé à
1500 exemplaires
sur papier
recyclé.

DÉ
CEM
BRE

JAN
VIER

FÉV
RIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN